

REGLEMENT DU TOURNOI DE BADMINTON

DE CHANTECLER

VETERANS

ARTICLE : 1

Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement
Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBaD et en règle avec celle-ci.

ARTICLE : 2

Les matchs se dérouleront tous en 2 sets gagnants de 21 points en rallye points.
Les tableaux proposés sont le double homme, le double dame et le double mixte.
Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux. Tous les tableaux se joueront en poules

ARTICLE : 3

Les organisateurs se réservent le droit de regrouper ou annuler des tableaux si le nombre d'inscrits est insuffisant.
Le comité d'organisation n'est pas responsable des vols pouvant intervenir pendant le tournoi dans la salle ou dans les vestiaires

ARTICLE : 4

Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBaD

Point particulier : Si le volant touche les poutres ou le plafond

- à l'engagement : il sera remis deux fois
- au cours de l'échange : il sera compté faute

Une tenue correcte est exigée (voir circulaire Arbitrage 93/1).

ARTICLE : 5

Tout joueurs ou joueuses désirant s'absenter devra le signaler au Juge Arbitre et à la table de marque.
Cinq minutes après le deuxième appel, le joueur ou la joueuse absent du court est déclaré W.O. Le temps de repos entre 2 matchs sera de 20 minutes

Après l'appel de la table de marque, les joueurs auront 3 minutes maximum pour s'échauffer.

ARTICLE : 6

Les Volants : seront à la charge des joueurs à parité.

Les volants seront les SPEED TITANIUM pour les classés et les Mavis 370 pour les non classés
En cas de litige se seront les volants cités dans le règlement qui devront être utilisés

ARTICLE : 7

L'Arbitrage : Les matchs seront en auto-arbitrage.